



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°36 - 2020

L'an deux mil VINGT, le DIX du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Victor la Rivière sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mme TARTIERE Catherine, Mrs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Mr CARDENOUX Didier
Espinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mmes EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mrs DUBOURG Sébastien, DECARRE Patrice
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	Mr MAGE Jean
Murat le Quaire	Mr CASSIER Jean-François
Murol	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbeleix	Mme LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Mme LANCELLE Elsa

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 34 - Votants : 35 - pouvoirs : 1

POUVOIRS : Mme DECHAMBRE Brigitte à Mr PERRON Jacques

Absents/Excusés : /

Délégués suppléants assistant au conseil : Mmes PANCRACIO Amélie, LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, VERDIER Marcel, BOUYON Bernard, POUGHON Michel, CHAUVET Alain

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Massif du Sancy au SIEG 63

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération en date du 15 Décembre 2010 validant l'adhésion de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY au Syndicat Intercommunal d'Electricité Générale du Puy-de-Dôme (SIEG 63) ;

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY est adhérente au Syndicat Intercommunal d'Electricité Générale du Puy-de-Dôme (SIEG 63) depuis 2011.

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité Générale du Puy-de-Dôme (SIEG 63) a besoin que soient désignés deux représentants de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY pour siéger à ses différentes instances.

Monsieur Le Président propose de désigner Monsieur François CONSTANTIN en tant que titulaire et Monsieur Pierre MARLET en tant que suppléant.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ❖ DESIGNER Monsieur **François CONSTANTIN** en tant que titulaire
Monsieur **Pierre MARLET** en tant que suppléant
pour représenter la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY au Syndicat
Intercommunal d'Electricité Générale du Puy-de-Dôme (SIEG 63) ;
- ❖ MANDATER son Président pour en informer le Syndicat Intercommunal d'Electricité
Générale du Puy-de-Dôme (SIEG 63).

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

